

Lurelu

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse

Théâtre et CÉGEP, où en est-on?

Pierre Rousseau

Volume 17, numéro 3, hiver 1995

URI : id.erudit.org/iderudit/12549ac

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN 0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rousseau, P. (1995). Théâtre et CÉGEP, où en est-on?. *Lurelu*, 17(3), 26-26.

Tous droits réservés © Association Lurelu, 1995

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

*Un cours de français
Une pièce de théâtre
Et hop la vie !*

Haïku anonyme de la
période CÉGEPO (1968-1994)

Au cours des deux dernières décennies, lorsqu'un étudiant s'inscrivait au cégep, il devait, pour obtenir un diplôme, peu importe lequel, réussir une série de cours obligatoires. Ces cours touchaient trois matières : l'éducation physique, la philosophie et le français.

C'est à l'intérieur du cours de français que l'étudiant poursuivait son acquisition de connaissances des différents genres littéraires, dont le théâtre. Ces cours étaient insérés dans un programme selon une approche dite par genres : roman, poésie et théâtre. Le cours de français 202 portait particulièrement sur le théâtre et chaque étudiant inscrit au cégep se trouvait donc à y passer une session.

À l'intérieur de ces cours, on y étudiait bien entendu des pièces de théâtre. Il arrivait aussi que les étudiants fassent eux-mêmes l'expérience du théâtre en plus d'aller souvent au théâtre, à Montréal, à Québec ou en région, afin d'assister à des représentations professionnelles et de mieux comprendre les subtilités de cet art. Le choix de la façon de faire et le choix des pièces à l'étude étaient à la discrétion des professeurs. (Nous parlons ici des cours de formation commune pour l'ensemble des étudiants. Il va sans dire que le théâtre est également à l'étude dans la famille des Lettres mais ces cours ne s'adressent qu'à

THÉÂTRE ET CÉGEP, où en est-on?

des groupes restreints. Les cours de théâtre professionnel offerts à Sainte-Thérèse et Saint-Hyacinthe qui demeurent en place avec la réforme étaient et demeurent des cours dits de concentration.

La réforme de l'enseignement collégial vient modifier toutes ses données. Désormais, le français (toujours obligatoire) n'y est plus enseigné par genres mais plutôt par courants littéraires. On ne peut donc plus compter sur un cours centré uniquement sur le théâtre. La nouvelle approche proposée permet néanmoins au théâtre de se retrouver parmi les genres littéraires enseignés puisque les courants littéraires étudiés doivent l'être par le biais d'au moins deux genres, parfois même de trois, ce qui laisse croire que le théâtre demeurera présent au cégep.

La situation et la mise en place à toute vapeur de cette réforme ne nous permettent pas encore d'évaluer son effet réel sur le théâtre et notre littérature. Certains professeurs demeurent optimistes et croient qu'ils pourront continuer d'envoyer les étudiants au théâtre, d'autres désespèrent du peu de possibilités concrètes que leur offre le nouveau cadre de formation pour le faire. Ce nouveau cadre implique également une nouvelle forme d'évaluation de l'enseignement offert, en plus d'une approche générale dite de compétence qui décrit ce que l'étudiant doit apprendre afin d'évaluer s'il l'a appris.

De plus, seule la littérature francophone est au programme, les traductions de grandes pièces du répertoire international ne comptent pas, même quand, ironie

du sort, un professeur de cégep tel Marco Micone, traduit un Goldoni telle *la Locandiera* ! Quel dommage ! Dommage aussi sans doute pour la littérature québécoise qui devient une composante parmi d'autres, en plus de devoir toujours être mise en comparaison avec une autre littérature francophone.

Les professeurs qui estiment important que les jeunes voient du théâtre et qui ne retrouveront pas toujours à l'affiche les pièces à l'étude devront faire preuve d'imagination et trouver les axes de comparaison, voire d'opposition entre ce qui se joue et ce qui s'étudie : on étudie *Dom Juan* de Molière, on peut aller voir *Dandin* et comparer deux pièces du même auteur et du même courant littéraire mais on peut aussi comparer Molière ou tout autre à un jeune auteur québécois et découvrir par opposition avec le modernisme les règles du classicisme, pourquoi pas ? On peut aussi chercher des œuvres d'époques et de courants littéraires différents mais qui abordent des problématiques semblables et ouvrir non seulement sur «les représentations du monde», tel que le propose un des énoncés de compétence de la réforme, mais aussi sur le monde lui-même à deux époques différentes.

Inutile de dire que, pour l'instant, les gens de théâtre et de littérature sont très préoccupés par cette réforme et ne veulent pas que la création littéraire et théâtrale québécoise se retrouve la grande perdante dans cette nouvelle approche d'enseignement. Une volonté que partagent beaucoup de professeurs, heureusement !



LIRE et DÉLIRE

ateliers en littérature jeunesse

- pour jeunes de 3 à 15 ans
- pour adultes: enseignants, parents, éducateurs en garderie, bibliothécaires

animation
perfectionnement
consultation

Sylvie Fournier (514) 792-3306



La Boîte à livres

Animation

pour les enfants de 3 à 12 ans, et pour les adultes

Pour information, contactez:
Murielle Larochelle
(514) 524-0247

Ateliers offerts aux garderies, écoles, bibliothèques, maisons de la culture...